



ÉGLISE de LIÈGE

97^e année • n°6 • Novembre-Décembre • November-Dezember 2019

Mot de l'Évêque

.....
Un Avent centré sur le "nous"

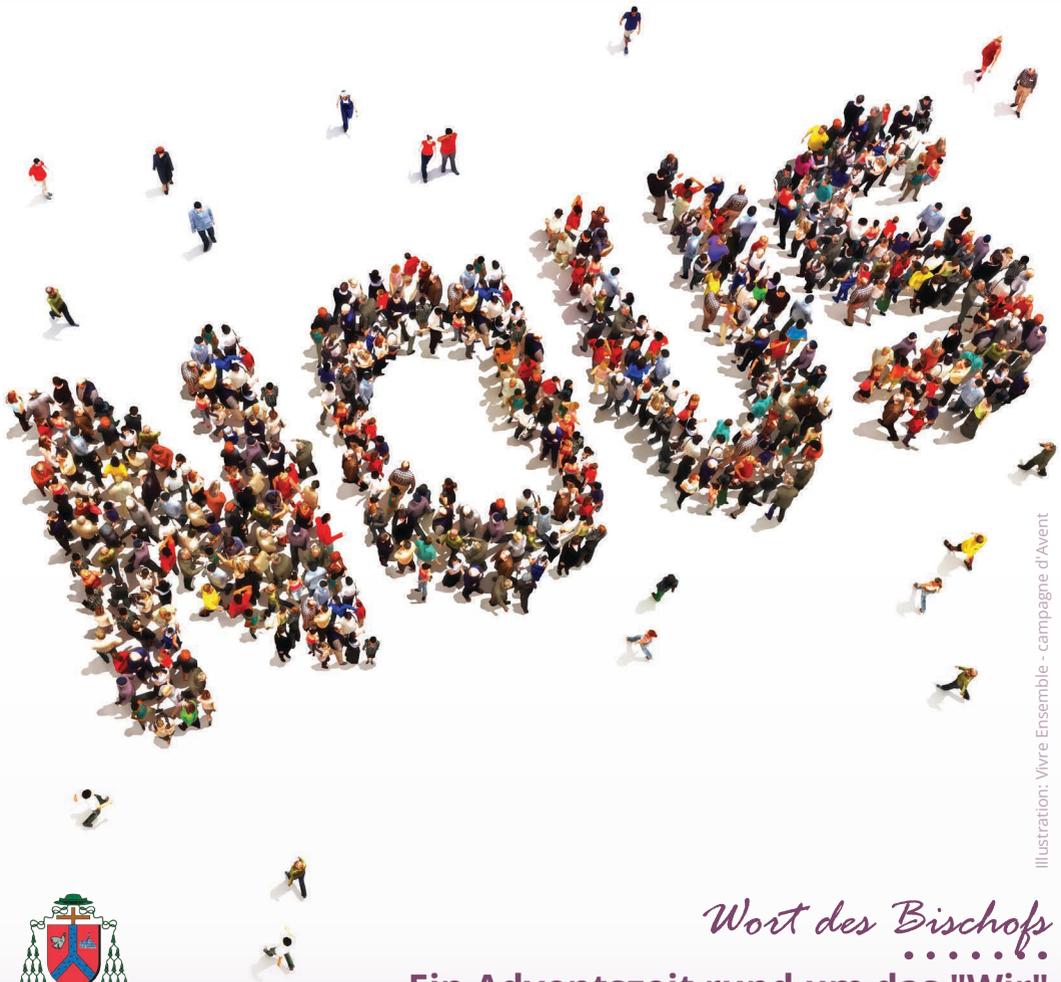


Illustration: Vivre Ensemble - campagne d'Avent



Wort des Bischofs
.....
Ein Adventszeit rund um das "Wir"

Un Avent centré sur le « nous »

.....
Chers Frères et Sœurs,

Toussaint ou l'espérance

En ce mois de novembre, en ces jours de Toussaint et de Commémoration des défunts, où nous évoquons nos défunts et où nous nous rappelons notre condition mortelle, la foi chrétienne nous invite à l'espérance. Elle nous invite à croire à la résurrection des morts et à la vie éternelle. C'est pourquoi nous prions pour les défunts, nous célébrons des messes à leur intention, nous entourons de respect les défunts, nous assistons les mourants et nous accompagnons les familles en deuil. Dans une société où tout se fonctionnalise, cela pourrait paraître peu fonctionnel, peu utile. Et cependant, c'est très apprécié par les familles en deuil, par le personnel des hôpitaux et celui des maisons de repos et de soin. C'est dans cette ligne que les évêques de Belgique ont publié en juin leur lettre pastorale *Je te prends par la main*. Ils soulignent l'importance d'accompagner les mou-



rants, tout en évitant d'assister à des euthanasies ou de sacrifier celles-ci par une prière.

La mission vers les périphéries

L'accompagnement des malades correspond à une mission aux périphéries de notre monde. Cette mission, je l'ai recommandée dans ma lettre pastorale d'octobre, *mois extraordinaire de la mission universelle*. Je l'ai intitulée « Va vers le pays que je te montrerai! » C'est une Parole de Dieu adressée à Abraham (Gn 12,1). Elle nous engage aujourd'hui à découvrir le monde avec des yeux nouveaux et à témoigner avec des mots nouveaux. Il s'agit aussi d'abandonner des choses devenues inutiles ou secondaires et de découvrir ce qui est utile et urgent. Il faut donc se mettre en état de mission, en particulier par l'amitié et par la prière; pour cela il est précieux de constituer des groupes de prière autour de la Parole de Dieu, pour progresser dans la foi et inviter de nouvelles personnes.

Journée mondiale des Pauvres: la Vierge des Pauvres au Vatican

Cette année, le pape François nous fait l'honneur de placer une statue de la Vierge des Pauvres, Notre-Dame

de Banneux, sur l'autel de la basilique Saint-Pierre pendant la messe qu'il présidera pour la Journée mondiale des Pauvres, dimanche 17 novembre, et il m'invite à concélébrer avec lui. Dans cette optique, j'invite chaque paroisse à avoir une attention spéciale pour les pauvres ce jour-là dans la liturgie et dans l'accueil.

Un Avent pour dire « nous »

L'Avent nous donne l'occasion d'être des témoins du Christ. On prépare Noël, on fait des crèches pour l'enfant Jésus, on est ému et intrigué par la naissance d'un Dieu enfant. Ainsi on est sensible à la situation des démunis de notre société. Cela nous stimule à soutenir les organisations qui luttent contre la pauvreté. L'Action « Vivre Ensemble » coordonne ces projets de lutte contre l'exclusion, elle contribue à leur financement et elle

Une illustration de la campagne d'Avent 2019 de l'Action Vivre Ensemble



favorise l'insertion des plus démunis dans notre société. Elle nous invite cette année à « dire nous », c'est-à-dire à être sensibles à la dimension communautaire du « nous », et pas seulement à nos besoins individuels. Quant au dimanche de la Parole de Dieu, le Pape vient de le fixer au 3^e dimanche ordinaire (26 janvier 2020) et il ne sera plus fêté le premier dimanche de l'Avent.

Noël, cœur du mystère humain et chrétien

En fin d'année, nous fêtons Noël, la naissance de Jésus. Cette fête nous plonge au cœur du mystère de la vie. Beaucoup de gens dans le monde et dans notre société seront sensibles à cette dimension. C'est l'occasion de réfléchir avec eux et de dire notre foi. C'est aussi la fête de la grâce, la fête du premier pas que Dieu fait dans notre monde et dans notre vie. Il vient dans la pauvreté et dans la discrétion. On va le représenter dans de nombreuses crèches, construites et exposées à beaucoup d'endroits. Mais surtout accueillons Jésus dans la crèche de nos vies et dans l'amitié avec les pauvres! Fêtons donc dans la joie et dans l'accueil mutuel cette fête qui parle au cœur de chacun!

*† Jean-Pierre Debrille,
votre évêque*

Eine Adventszeit rund um das „Wir“

.....
Liebe Brüder und Schwestern,

Allerheiligen, Zeit der Hoffnung

In diesem Monat November, in den Tagen um Allerheiligen und Allerseele, an denen wir unserer Toten gedenken und uns unserer Sterblichkeit erinnern, lädt uns der christliche Glaube zur Hoffnung ein. Er lädt uns ein, an die Auferstehung der Toten und das ewige Leben zu glauben. Deshalb beten wir und feiern Messen für die Toten, wir erweisen den Toten unseren Respekt, wir begleiten die Sterbenden und helfen den Familien in ihrer Trauer. In einer Gesellschaft, in der alles funktionieren muss, scheint dies vielleicht wenig nützlich. Und dennoch wird dieser Dienst der Kirche von den trauernden Familien, dem Krankenhauspersonal und dem Personal der Alten- und Pflegeheime sehr geschätzt. In diesem Sinne haben die belgischen Bischöfe im Juni ihre Verlautbarung *Ich nehme dich bei der Hand* veröffentlicht. Sie betonen, wie wichtig es ist, die Sterbenden zu begleiten und dabei zu vermeiden, bei Sterbehilfe anwesend zu sein oder dieser durch ein Gebet einen sakralen Charakter zu verleihen.

Die Mission der Randgebiete

Kranke zu begleiten entspricht einer Mission an der Peripherie unserer

Welt. Diese Mission empfahl ich in meinem Oktober-Hirtenbrief zum *außerordentlichen Monat der Weltmission* mit dem Titel „Geh in das Land, das ich dir zeigen werde!“ Dies ist ein Wort Gottes, das an Abraham gerichtet ist (Gen 12,1). Es verpflichtet uns, die Welt von heute mit neuen Augen zu entdecken und in ihr mit einer erneuerten Sprache Zeugnis abzulegen. Es geht auch darum, Dinge aufzugeben, die nutzlos oder zweitrangig geworden sind, und herauszufinden, was nützlich und dringend ist. Wir müssen uns daher in einen Missionszustand versetzen, insbesondere durch Freundschaft und Gebet. Hier sind Gebetsgruppen um das Wort Gottes ein wertvolles Hilfsmittel, um im Glauben voranzuschreiten und neue Personen einzuladen.

Sternsingeraktion 2019 - photo L. Klinges



Weltsonntag der Armen: Die Jungfrau der Armen im Vatikan

In diesem Jahr gibt Papst Franziskus uns die Ehre, eine Statue der Jungfrau der Armen, Unserer Lieben Frau von Banneux, während der Messe anlässlich des Welttags der Armen am Sonntag dem 17. November auf den Altar des Petersdoms zu stellen. Und er lädt mich ein, mit ihm zu konzelebrieren. In diesem Sinne lade ich jede Pfarre ein, den Armen an diesem Tag in der Liturgie und in konkreten Willkommengesten besondere Aufmerksamkeit zu schenken.

Eine Adventszeit um „Wir“ zu sagen

Der Advent gibt uns die Möglichkeit, Zeugen Christi zu sein. Wir bereiten Weihnachten und die Weihnachtskrippe für das Jesuskind vor. Wir sind bewegt und fasziniert von der Geburt eines Gottes in Kindesgestalt. Auf diese Weise werden wir sensibilisiert für die Situation der Armen und Mittellosen in unserer Gesellschaft. Dies regt uns an, Organisationen zu unterstützen, die gegen Armut kämpfen. Die Aktion „Miteinander Teilen“ koordiniert und trägt zur Finanzierung dieser Projekte im Kampf gegen die Ausgrenzung und für die Wiedereingliederung der Mittellosen in unsere Gesellschaft bei. Sie lädt uns in diesem Jahr ein, „Wir zu sagen“, das heißt, sensibel für die Gemeinschaftsdimension des

„Wir“ zu sein, und nicht nur für unsere individuellen Bedürfnisse. Was den Sonntag des Wortes Gottes betrifft, so hat der Papst ihn Anfang Oktober auf den 3. Sonntag im Jahreskreis (26. Januar 2020) gelegt. Er wird also nicht am ersten Adventssonntag gefeiert.

Weihnachten, Herz des menschlichen und christlichen Mysteriums

Am Ende des Jahres feiern wir Weihnachten, die Geburt Jesu. Dieses Fest lässt uns ins Geheimnis des Lebens eintauchen. Viele Menschen auf der ganzen Welt und in unserer Gesellschaft sind offen für diese Dimension. Es ist eine Gelegenheit, gemeinsam mit ihnen nachzudenken und unseren Glauben zum Ausdruck zu bringen. Es ist auch das Fest der Gnade, des ersten Schrittes Gottes, der arm und diskret in unsere Welt und unser Leben eintritt. Er wird in vielen Krippen dargestellt, die vielerorts gebaut und ausgestellt werden. Vor allem aber heißen wir Jesus in der Krippe unseres Lebens und in der Freundschaft mit den Armen willkommen! Lassen Sie uns mit Freude und in der Offenheit für die Anderen dieses Fest, das alle im Herzen anspricht, feiern!

*† Jean-Pierre Debrille,
Ihr Bischof*

Novembre – November 2019

1-3	Jordanie	Pèlerinage Ordre Équestre du Saint-Sépulcre
7	Cathédrale, 14h	Conférence: <i>Terre de Sens</i>
8	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
9	Bütgenbach, 13h30	Célébration d'action de grâce (départ des Sœurs Fransiscaines de la Maison Vierge des Pauvres (Haus Jungfrau der Armen)
	Bruxelles, 17h30	Jubilé d'Or de l'Archevêché orthodoxe de Belgique
11	Wavreumont, 9h	Journée pour les personnes séparées/divorcées
	Liège, 15h	Présentation des candidats en chemin catéchuménal
12	Liège, 10h	Commission Ministère et Vie des Prêtres
	UNamur, 20h	Conférence: <i>Vérité, raison et religion: impossible dialogue?</i>
13	Liège, 14h30	Rencontre des professeurs de religion de l'Enseignement officiel
15	Liège, Cathédrale, 10h	Prière œcuménique à l'occasion de la fête du Roi
16	Namur, 9h30	AG Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL)
17	Rome, Basilique St-Pierre	Concélébration de la Journée mondiale des Pauvres
18	Liège, 9h45	Chapitre cathédral
19	Ecole Sainte-Foy, Liège, 9h	Rencontre des élèves de terminale
20	Welkenraedt, 8h30	Célébration clôture des 24h d'adoration
21	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
22	Rome	Rencontre des évêques européens
23	Verviers, 17h	Confirmations
24	Crisnée-Oreye, 10h	Confirmations
	Cornillon, 17h	Célébration de clôture, <i>Venite Adoremus</i>
26	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
28	Liège, 9h30	Commission des Ministères Laïcs
30	MRS Sainte-Joséphine à Barchon, 16h	Eucharistie

Décembre – Dezember 2019

1	Spa, église Saint-Remacle, 10h	Célébration eucharistique
2	Liège, 15h	CA asbl Évêché
3	Bibliothèque royale, Bruxelles, 10h30	Conférence: <i>Laudato Si</i>
4	Bruxelles, 18h	AG Justice et Paix
5	Verviers, 20h	Conférence: <i>L'évangile de la paix et le monde d'aujourd'hui</i>
6	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
7	Saint Vith, 14h30	Confirmations
8	Centre fermé de Vottem, 10h30	Célébration avec les réfugiés
9	Liège, 15h	Rencontre avec le Service diocésain des couples et des familles
	Eupen, Kiwanis, 19h30	Conférence: <i>Avenir de l'Église</i>
10	Bruxelles, 9h30	AG Caritas
12	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
	Bruxelles, 18h	AG <i>Be Pax</i>
15	Rocourt, église St-Joseph, 11h	Célébration du Jubilé (30 ans) de l'organiste Pierre Matot
	Église protestante d'Eupen, 17h30	Accueil de la Lumière pour la Paix
16	Moerzeke, Collège Belge	Conférences
17	Aachen, 10h	Rencontre des évêques de l'Euregio
19	Liège, Évêché, 15h	Réception de Noël pour les services et le personnel
24	Liège, Cathédrale, 24h	Messe de Minuit
25	Liège, Cathédrale, 10h	Messe solennelle de Noël

I. Un hommage aux fabriciens qui nous ont quittés

Cette année un certain nombre de fabriciens nous ont quittés. Ils ont marqué de leur engagement, leur dévouement, leur gestion, la vie de leur paroisse.

Je n'en citerai que quelques-uns que j'ai mieux connus, mais en parlant de ceux-là, c'est un remerciement à tous ceux qui nous ont quittés cette année.

- François Gendarme, le « doyen » de tous nos fabriciens, président de la fabrique d'église d'Alleur dont nous avons fêté le centenaire fin 2016 est décédé le 28 août. Il aura marqué de sa gestion responsable le conseil de fabrique et l'ASBL *Centre paroissial d'Alleur*. Il a soutenu avec opiniâtreté le projet de restauration de la chapelle de Hombroux, fleuron du patrimoine de Wallonie.
- Joseph Degrez, décédé le 23 mai, à la fois président et sacristain de

la fabrique de Berloz, organisateur de toutes les activités autour de l'église, il assumait son rôle avec méthode et une grande gentillesse.

- Daniel Gergay décédé le 5 septembre, trésorier et puis président de la fabrique d'église de Moxhe, 17 ans d'engagement au sein de la paroisse, « homme-orchestre » de la fabrique, accueillant tout qui se présentait et toujours avec le sourire.

Je cite également Marianne Boxus, décédée en 2018, présidente de la fabrique de Les Waleffes, dont la personnalité hors du commun, la générosité, l'écoute et la grande disponibilité au service des autres m'avaient particulièrement touchée.

Ils étaient à la tâche pour faire en sorte que leur église soit belle, bien entretenue, accueillante, et bien plus encore. Ils étaient l'Église.

II. Comptabilité et tutelle - Pour mieux comprendre le rôle des uns et des autres

Depuis le décret régional du 13 mars 2014, la tutelle sur les comptes et budgets des fabriques a été attribuée aux communes. Ce décret a été jugé problématique par les évêchés wallons; ceux-ci ont introduit un recours à la Cour constitutionnelle.

La Cour, reconnaissant bien que la tutelle communale pouvait « constituer une ingérence dans l'autonomie organisationnelle des fabriques d'église », n'a pas accueilli le recours des évêchés.

Elle justifie cette tutelle communale rapprochée par le fait que les fabriques dépendent du subside communal et « qu'une rationalisation des dépenses locales participe de l'intérêt de ces collectivités » (communes).

Il est intéressant de constater que la Cour reconnaît que l'autorité des chefs de cultes continue à s'imposer (aux fabriques) sur la base de la garantie constitutionnelle d'autonomie. Le Gouvernement wallon n'a pas nié le rôle de l'évêque en tant qu'autorité de tutelle.

Outre cet arrêt, je souhaite rappeler un courrier émanant des services du Gouverneur de 2018 concernant la nature des fabriques, le rôle de la tutelle communale et le nécessaire dialogue qui doit s'installer entre ces deux instances:

« Les établissements culturels sont considérés comme des **entités administratives décentralisées** (et non comme des organes para-communales suivant certaines communes). Cette catégorie de Service public se caractérise par sa spécialité et son autonomie.

En ce qui concerne particulièrement le culte catholique, en vertu du décret impérial du 30 décembre 1809, les fabriques sont chargées d'assurer l'exercice du culte et le maintien de sa dignité dans les églises auxquelles elles sont

attachées, soit en réglant les dépenses qui y sont nécessaires, soit en assurant les moyens d'y pourvoir.

Dans ce cadre, les fabriques disposent de l'autonomie nécessaire à la réalisation de ces missions. Dès lors, il ne revient pas aux Autorités communales d'imposer les écritures budgétaires et/ou comptables qui seront approuvées par l'établissement culturel. Le Conseil communal exerce une tutelle générale d'approbation sur ces actes et pourra donc se prononcer, en temps opportun, sur la légalité de ces écritures.

Toutefois, en référence à la circulaire ministérielle du 18 juillet 2014 relative à l'opération pilote volontaire d'une convention pluriannuelle entre les communes et les établissements chargés de la gestion du temporel du culte, le Ministre invite les Autorités communales à créer des espaces de dialogue et de concertation afin d'assurer la gestion optimale des moyens financiers des établissements et des communes en modalisant les obligations financières à charge des communes dans une convention pluriannuelle.

Néanmoins, un Conseil communal ne peut refuser une inscription budgétaire ou comptable au seul motif que les autorités communales lui avaient préalablement demandé de ne pas l'inscrire. »

C'est en lien avec ces principes ci-avant rappelés tant par la Cour que par le Gouverneur qu'il faut relire le décret sur la tutelle: ainsi la tutelle communale s'exerce sur l'acte (compte, budget ou modification budgétaire) *approuvé par l'organe représentatif* (autorité diocésaine) et accompagné de ses pièces justificatives (L3162-2, §2, CDLD).

Or, ces derniers temps j'ai pu constater une pratique qui tend à s'installer de la part de certaines administrations communales: lorsqu'un budget de fabrique présente des crédits qu'une commune n'entend pas accepter, l'administration communale intervient auprès des fabriques concernées pour qu'elles révisent leur budget initialement déposé.

Cette manière d'exercer le contrôle par la commune est illégale, vu qu'il lui appartient de prendre elle-même la décision de modifier, corriger, supprimer des crédits et de motiver sa décision.

III. Délais d'exercice de la tutelle

Je renvoie à l'article publié dans le numéro 5 du B.O. de septembre-octobre 2019 sur le sujet.

Suite à la suppression du délai de suspension entre le 15 juillet et le 15 août en faveur de la tutelle commu-

nale, beaucoup de communes ont dû demander une prolongation du délai d'examen des budgets.

Conformément à la loi, cette demande de prolongation doit être introduite **par le conseil communal** et

Le document qui est soumis à la tutelle communale est le budget ou le compte ou la modification budgétaire accompagné de la décision de l'autorité diocésaine.

En synthèse

C'est donc autant sur les crédits inscrits par la fabrique que sur les corrections éventuelles apportées par l'Évêché que la tutelle communale doit se positionner et motiver les décisions prises.

S'il y avait retrait d'une décision par le conseil de fabrique, il ne pourrait porter sur la décision de l'autorité diocésaine.

S'il y a lieu de modifier un tel document, elle devra le faire via une modification budgétaire à partir de l'exercice en cause.

non par le collège. Au cas où celui-ci introduirait la demande de prolongation, elle devrait être ensuite confirmée par le conseil communal dans la limite du délai d'origine.

Il est dès lors très important tant pour les fabriques que pour l'autorité diocésaine de dater les décisions, voire même d'accuser réception de manière formelle.

IV. Possibilité de subsides pour le patrimoine mobilier des fabriques d'église: le Fonds David Constant

Le Fonds apporte son aide à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine liégeois en vue d'en assurer la sauvegarde et dans le but de contribuer au rayonnement du patrimoine liégeois.

Il concerne en priorité des éléments du patrimoine culturel mobilier, de préférence situés ou incorporés dans des éléments reconnus du patrimoine architectural.

Pour le calcul des délais, celui-ci prend cours le lendemain du jour de la réception, la date ultime étant le dernier jour du délai légal. Il s'agit de jours calendrier, tous les jours comptent. Lorsque le délai prend effet ou se termine un jour férié ou un samedi ou un dimanche, il est prolongé jusqu'au prochain jour ouvrable qui suit.

Le montant du subside peut atteindre 100.000€.

Les demandes doivent être introduites avant le 19/02/2020.

Informations générales: Centre de contact: 02/500.45.55.

Informations spécifiques: Isabelle Carpentier - 02/549.02.58.

N'hésitez pas à consulter une vidéo via le lien https://www.rtc.be/video/culture/fonds-david-constant_1182675_325.html.

V. Service du temporel - départ de notre collaboratrice aux comptes et budgets des fabriques

J'ai le regret de porter à la connaissance des fabriques ressortissant de l'Évêché de Liège que ma première collaboratrice, Bernadette Delvaux, après

quatre années de « bons et loyaux services » comme on dit, nous quitte. Elle a choisi de se tourner vers une autre orientation professionnelle.

C'est évidemment une perte non seulement au niveau professionnel mais également pour notre petite équipe où sa gentillesse, sa disponibilité, sa bonne humeur apportaient un peu de

légèreté dans nos travaux quotidiens. Nul doute qu'elle nous manquera.

Je lui souhaite le meilleur et un épanouissement dans ses nouvelles tâches.

VI. Registre UBO: tolérance jusqu'au 30/12/2019

En ce qui concerne les associations, ASBL, fondations, l'inscription est toujours demandée pour le 30 septembre 2019, mais l'administration appliquera une **politique de tolérance jusqu'au 31 décembre 2019, période pendant laquelle aucune sanction ne sera appliquée.**

Vu le nombre de questions à ce sujet, je précise que l'obligation d'inscription dans le registre UBO ne concerne pas les fabriques d'église, établissements publics.

Isabelle Leclercq

Nominations

- Monsieur **Romain Blandiaux**, permanent pour la pastorale des personnes ayant un handicap et membre de la Commission Vicariale des Personnes Handicapées (CVPH), est en outre nommé membre des équipes d'aumônerie hospitalière du Valdor et du Pèrî (ISoSL).
- Monsieur l'abbé **Jean-Marie Bui Pham-Trang** cesse sa fonction de vicaire dans l'Unité pastorale Trinité Ans et est nommé vicaire dans l'Unité pastorale Angleur-Chénée-Vennes.
- Sœur **Thérèse Mabiala Duki** s.s.m.b, membre de l'équipe d'aumônerie du CHR de Liège et assistante paroissiale dans l'Unité pastorale de Saint-Martin Liège, est nommée membre de l'équipe pastorale de ladite Unité pastorale (1^{er} septembre 2019 – 31 août 2020).
- Madame **Anne Charpentier**, responsable de l'équipe diocésaine du Chantier Paroisses, est renouvelée dans sa charge pour un mandat de deux ans (1^{er} septembre 2019 – 31 août 2021).

Nominations

- Madame **Marie-Thérèse François**, membre de l'équipe diocésaine du Chantier Paroisses, est renouvelée dans sa charge pour un mandat de trois ans (1^{er} septembre 2019 – 31 août 2022).
- Madame **Chantal Grandry** a cessé sa mission d'assistante paroissiale dans l'Unité pastorale Sainte-Famille Hamoir-Ferrières; en la date du 1^{er} octobre 2019, elle a été nommée par Mgr l'Évêque collaboratrice pédagogique à la Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège.
- Monsieur l'abbé **Xavier Lambrecht**, responsable de l'équipe d'aumônerie carcérale de la Prison de Lantin, cesse cette fonction et est nommé responsable de l'équipe d'aumônerie de la Clinique psychiatrique des Frères Alexiens à Henri-Chapelle (1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020).
- Le Père **Alexis Loumays** c.s.sp cesse sa fonction de curé des paroisses de la commune de Verlaine et accède à la retraite; il est nommé prêtre auxiliaire pour l'ensemble des paroisses de l'Unité pastorale Saint-Georges-Verlaine.
- Monsieur l'abbé **Fady Matossian**, de rite arménien, du diocèse de Kamichly (Syrie), est nommé vicaire dans l'Unité pastorale de Visé.
- Monsieur l'abbé **Ignace Nziyomaze**, curé des paroisses de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse, reçoit en outre la charge pastorale des paroisses de la commune de Verlaine et devient de ce fait curé de l'ensemble des paroisses de l'Unité pastorale Saint-Georges-Verlaine.
- Sœur **Maria Thi Duy Nguyen**, de la congrégation des Amantes de la Croix, est nommée assistante paroissiale dans l'Unité pastorale « Les Marches de Hesbaye ».
- Le Père **Félix Ulabilako Jadwawu** c.s.s.r, vicaire dans les Unités pastorales de Soumagne-Olne et de Melen, cesse cette fonction et est nommé curé dans l'Unité pastorale Trinité Ans.
- Monsieur **Laurent Verpoorten** est nommé membre de l'équipe pastorale de l'Unité pastorale de Saint-Martin Liège (1^{er} octobre 2019 – 31 août 2020).
- Madame **Josette Zegels** est nommée membre de l'équipe d'aumônerie de la Clinique psychiatrique des Frères Alexiens à Henri-Chapelle (1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020).

Abbé Joseph Pankert



L'abbé Joseph Pankert, né le 10 juin 1927 à Eupen, ordonné prêtre le 19 juillet 1953 par Mgr Kerkhofs à Liège, est dé-

cedé le vendredi 13 septembre 2019 à l'âge de 92 ans au home Saint-Joseph à Eupen. Il a été directeur de la *Bischöfliche Schule* (école épiscopale) à Saint-Vith de 1961 à 1984, puis pasteur de Nidrum (1984-1992) et recteur du home Saint-Joseph à Eupen. En juin 2018, il a célébré son jubilé de prêtre « de fer » (65 ans) dans l'église paroissiale d'Eupen Saint-Nicolas.

Geboren am 10. Juni 1927 in Eupen, wurde Joseph Pankert am 19. Juli 1953 durch Bischof Ludwig Joseph Kerkhofs in Lüttich zum Priester geweiht. Er verstarb im Alter von 92 Jahren am 13. September 2019 im Josefsheim in Eupen. Er war langjähriger Direktor der Bischöflichen Schule St. Vith (von 1961 bis 1984), später Pfarrer von Nidrum (1984-1992) und Rektor des Josefsheims Eupen. Im Juni 2018 feierte er in der Eupener Sankt-Nikolaus-Pfarrkirche sein eisernes (65.) Priesterjubiläum.

„Alle, die ihn gekannt haben, werden die Erinnerung an einen Priester und Menschen bewahren, der von Glaube, Hoffnung und Liebe geprägt war. Diese Gaben Gottes haben Joseph Pankert in allen Bereichen seines arbeitsreichen Lebens beseelt und beflügelt. Sein höchstes Lebensziel war, sich so in den Dienst der Kirche, also der Mitchristen und aller Mitmenschen, vom Kindesalter bis zur letzten Lebensphase, zu stellen. Die harten Lebensbedingungen der Kriegs- und Nachkriegszeit haben gewiss ihre Spuren bei ihm hinterlassen. Entschiedenheit, Tatkraft, Weitsicht, Durchsetzungsvermögen, Intelligenz und Klugheit waren Kennzeichen seines Wesens.

Als Bischof bin ich unserem geschätzten Verstorbenen auch besonders dankbar, dass er nach seiner Pensionierung noch den Besuchsdienst bei den älteren und kranken Priestern wahrgenommen hat.“

« Tous ceux qui l'ont connu conserveront la mémoire d'un prêtre et d'un homme de foi, d'espérance et d'amour. Ces trois dons de Dieu l'ont inspiré et encouragé dans tous les domaines de sa vie bien remplie. Son but ultime était de mettre sa vie entière au service de l'Église, c'est-à-dire des chrétiens et de tous les êtres humains, depuis l'enfance jusqu'à la dernière étape de la vie. Les conditions difficiles de vie pendant la guerre et l'après-guerre l'ont

certainement marqué. Détermination, vigueur, clairvoyance, capacité de s'imposer, intelligence et discernement caractérisaient sa nature. En tant qu'évêque, je suis particulière-

ment reconnaissant envers notre estimé défunt d'avoir continué de rendre visite aux prêtres âgés et malades après sa retraite. »

† Jean-Pierre Delville, évêque

Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten

9-10 novembre 2019: Personnes atteintes d'un handicap

Cette collecte est destinée aux personnes handicapées de notre diocèse. Elle permettra de favoriser l'accueil des personnes atteintes d'un handicap dans nos églises et dans nos communautés. Elle contribue à soutenir la pastorale des personnes handicapées dans notre diocèse dans le cadre du Vicariat de la santé.

Merci d'avance pour votre générosité!

9.-10. November 2019: Menschen mit Behinderung

Diese Bistumskollekte findet zu Gunsten von behinderten Menschen statt. Sie wird dazu beitragen, Menschen mit Behinderung in unseren Kirchen und Gemeinden willkommen zu heißen. Mit dieser Kollekte unterstützen Sie den Pastoraldienst für behinderte Menschen des Vikariats für Gesundheit unseres Bistums.

Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit!



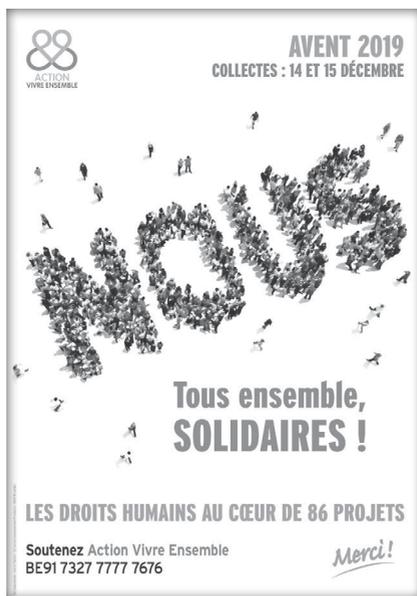
14-15 décembre: Campagne d'Avent - Vivre Ensemble

Cette collecte est destinée à l'accueil des personnes pauvres et précarisées de notre diocèse. En ce temps d'hiver, à l'approche de Noël, nous voulons soutenir les nombreuses initiatives de solidarité à l'égard des personnes démunies. Ces initiatives, qui méritent du soutien, sont prises en charge par un grand nombre de bénévoles.

L'Action « Vivre Ensemble » coordonne ces projets de lutte contre l'exclusion, contribue à leur financement et favorise l'insertion des plus démunis dans notre société. Elle nous invite cette année à « dire nous », c'est-à-dire à être sensibles

à la dimension communautaire du « nous », et pas seulement à nos besoins individuels.

Merci d'avance pour votre générosité! (Action Vivre Ensemble, rue Chevaufosse 72 à 4000 Liège - 0472/63.43.91 ou 0478/39.19.37 - veliege@entraide.be - www.vivre-ensemble.be)



14.-15. Dezember: Adventsaktion Miteinander Teilen

Diese Bistumskollekte dient der Aufnahme und Begleitung von armen und mittellosen Menschen. In dieser Winterzeit und kurz vor Weihnachten wollen wir die vielen Solidaritätsinitiativen, die mit einer großen Anzahl von Ehrenamtlichen in unserem Bistum zu Gunsten der Armen tätig sind, unterstützen.

Die Aktion „Miteinander Teilen“ koordiniert diese Projekte und trägt zu deren Finanzierung im Kampf gegen die Ausgrenzung und für die Wiedereingliederung der Mittellosen in unsere Gesellschaft bei. Sie lädt uns in diesem Jahr ein, „Wir zu sagen“, das heißt, sensibel für

die Gemeinschaftsdimension des „Wir“ zu sein, und nicht nur für unsere individuellen Bedürfnisse.

Vielen Dank im Voraus für Ihre großzügige Unterstützung! (Miteinander Teilen, Judenstraße 29, 4700 Eupen - 087/55.50.32 - info@miteinander.be - www.miteinander.be)

Diocèse de Liège - Collectes prescrites pour l'année 2020

4 et 5 janvier	Jeunes Églises d'Afrique (Épiphanie)
1 ^{er} et 2 février	Soutien aux Services diocésains (1 ^{er} weekend de février)
21 et 22 mars	Campagne de Carême: Entraide et Fraternité (4 ^e Dimanche de Carême)
4 et 5 avril	Campagne de Carême: Entraide et Fraternité (Dimanche des Rameaux)
2 et 3 mai	Dimanche des Vocations (4 ^e Dimanche de Pâques)
23 et 24 mai	Journée chrétienne des médias (7 ^e Dimanche de Pâques)
20 et 21 juin	Projets du pape François (avant-dernier dimanche de juin)
15 août	Caritas Secours (Assomption)
26 et 27 septembre	Projets pastoraux du diocèse (dernier dimanche de septembre)
17 et 18 octobre	Dimanche des Missions (avant-dernier dimanche d'octobre)
7 et 8 novembre	Personnes atteintes d'un handicap (11.11.11)
12 et 13 décembre	Campagne de l'Avent: Vivre Ensemble et Migrants (3 ^e Dimanche de l'Avent)

Bistum Lüttich – Vorgeschriebene Kollekten im Jahr 2020

4. + 5. Januar	Für die jungen Kirchen in Afrika (Erscheinung des Herrn)
1. + 2. Februar	Finanzierung der Dienste des Bistums (1. Wochenende im Februar)
21. + 22. März	1. Fastenkollekte für Miteinander Teilen (4. Fastensonntag)
4. + 5. April	2. Fastenkollekte für Miteinander Teilen (Palmsonntag)
2. + 3. Mai	Weltgebetstag für geistliche Berufe (4. Sonntag der Osterzeit)
23. + 24. Mai	Christlicher Welttag der Medien (7. Sonntag der Osterzeit)
20. + 21. Juni	Für die Projekte von Papst Franziskus (vorletzter Sonntag im Juni)
15. August	Karikative Dienste im Bistum (Mariä Himmelfahrt)
26. + 27. September	Seelsorgliche Projekte des Bistums (letzter Sonntag im September)
17. + 18. Oktober	Weltmissionssonntag (vorletzter Sonntag im Oktober)
7. + 8. November	Personen mit Behinderung (11.11.11)
12. + 13. Dezember	Adventskollekte von Miteinander Teilen (3. Adventssonntag)

Table des matières

Mot de l'Évêque- Wort des Bischofs 2

Un Avent centré sur le « nous » 2

Eine Adventszeit rund
um das „Wir“ 4

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 8

I. Un hommage aux fabriciens
qui nous ont quittés 8

II. Comptabilité et tutelle -
Pour mieux comprendre le rôle
des uns et des autres 8

III. Délais d'exercice de la tutelle... 10

IV. Possibilité de subsides pour
le patrimoine mobilier
des fabriques d'église:
le Fonds David Constant 11

V. Service du temporel -
départ de notre collaboratrice
aux comptes et budgets
des fabriques..... 11

VI. Registre UBO:
tolérance jusqu'au 30/12/2019 12

Nominations..... 12

Notices de décès 14

Collectes prescrites - Vorgeschriebene Kollekten 15

Collectes prescrites pour l'année 2020 - Vorgeschriebene Kollekten im Jahr 2020 17

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au
plus tard le **15 novembre 2019** pour le numéro
de janvier-février 2019 au Service de Presse
et de Communication du diocèse de Liège
(communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 97^e année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Marc DAHM

COMITÉ DE RÉDACTION:

Fina KEIFENS, Emil PIRONT,
Dominique SERVAIS, Thierry DE GYNS,
Martine LEWIS-LETESSON, Ludovic FRANCK

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Alphonse BORRAS, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,
Isabelle LECLERCQ, Carmelina VOLPE

RÉDACTION – ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26
Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@rcf.be

MISE EN PAGE

Ludovic Franck

IMPRESSION

Imprimerie Raymond Vervinck&fils
Rue de la Câblerie 9 (Coronmeuse), 4000 LIÈGE
Tél.: 04/343.33.86 – www.vervinck.com

ABONNEMENTS:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement simple papier: 42 €

• Abonnement soutien papier: 65 €

Par virement sur le compte

BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre

Contact: abonnement@cathobel.be

Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –

BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement individuel: 30 €

• Abonnement de soutien: 50 €

• Abonnement pour l'étranger: 40 €

Par virement sur le compte

BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)

au nom de l'Évêché de Liège asbl

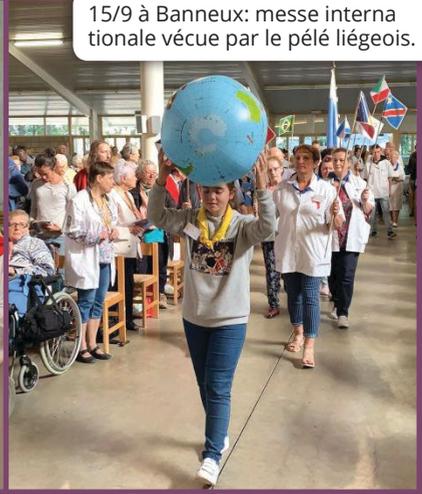
Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

23/9 à l'Espace Prémontrés: rentrée académique du CDF.



15/9 à Banneux: messe internationale vécue par le pèlé liégeois.



17/9 à la cathédrale St-Paul: fête de la St-Lambert.



22/9 à Sourbrodt: célébration des confirmations (une partie du groupe).



26/9 à l'Espace Prémontrés: rentrée du Vicariat de la Santé (avec Pierre Theunis et Betty La Ferrara).

